

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE PRÉSIDENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

CHRISTIAN DEMUYNCK

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 2 avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 12

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme PONZIO-REFATTI, Mme YILMAZ, M. FREMIN, Mme BIENTZ,
M. CHRETIEN, Mme COMBES, Mme TESTE

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI
Mme DIAS donne pouvoir à Mme YILMAZ
Mme BRECHU donne pouvoir à Mme CHRETIEN

ÉTAIENT ABSENTES EXCUSÉES :

Mme COSTA
Mme PONCHARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

N° 2024.04.09 - Affectation du résultat 2023 – Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire
Acte publié le 17 / 04 / 2024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le compte administratif du budget annexe du SSIAD de l'exercice 2023
élaboré par l'ordonnateur,

Considérant que le résultat de clôture de l'exercice 2023 se décompose de la
façon suivante :

INTITULES	RESULTAT
Résultat de fonctionnement exercice 2023	15 305.04
Résultat antérieur reporté (2022)	28 386.13
Résultat de fonctionnement à affecter	43 691.17
Résultat d'investissement exercice 2023	196.00
Résultat antérieur reporté (2022)	6 270.97
Résultat d'investissement à affecter	6 466.97
RESULTAT CUMULE	50 158.14

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ,

- **ARTICLE UNIQUE** : CONFIRME l'affectation des résultats du budget
annexe du service de soins infirmiers à domicile de l'exercice 2023 s'élevant à :

Compte 001 : 6 466.97 €

Compte 002 : 43 691.17 €

Christian DEMUYNCK

Maire
Président du CCAS

Brigitte CHATIGNON

Secrétaire

